

6 DECEMBRE 1972

OBJET: COMITE TECHNIQUE DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE CNUCED/GATT  
DU COMMERCE INTERNATIONAL

IL EST RAPPELE QU'UN COMITE TECHNIQUE A ETE REUNI EN JANVIER 1972, AVANT LA CINQUIEME SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN CNUCED/GATT DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL ET QU'IL AVAIT LE MANDAT SUIVANT. CITATION. FAIRE AVEC LE SECRETARIAT LE POINT DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CENTRE AU COURS DE L'ANNEE PRECEDENTE; EXAMINER, AU VU DE L'AIDE NECESSAIRE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS, DES PROPOSITIONS CONCERNANT LE PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR ET L'ORGANIGRAMME DU CENTRE; FAIRE RAPPORT AU GROUPE CONSULTATIF COMMUN. FIN DE CITATION. A SA CINQUIEME SESSION, LE GROUPE CONSULTATIF A EXPRIME L'AVIS QUE LE COMITE TECHNIQUE DEVRAIT ETRE REUNI EGALEMENT EN 1973 ET QU'UNE RECOMMANDATION PRECISE CONCERNANT L'INSTITUTION D'UN COMITE TECHNIQUE A TITRE PERMANENT DEVRAIT ETRE ADRESSEE AUX ORGANES DE TUTELLE DE LA CNUCED ET DU GATT LORS DE LA SIXIEME SESSION DU GROUPE (ITC/AG/23, PARAGRAPHE QUATRE).

NOUS REFERANT A LA PARTICIPATION DE VOTRE PAYS AUX TRAVAUX DU COMITE TECHNIQUE QUI S'EST REUNI EN JANVIER 1972, NOUS AVONS L'HONNEUR D'INVITER VOTRE GOUVERNEMENT A SE FAIRE REPRESENTER A LA REUNION DU COMITE QUI SE TIENDRA AVANT LA SIXIEME SESSION DU GROUPE CONSULTATIF. LA REUNION AURA LIEU DU 8 AU 11 JANVIER 1973 DANS LA SALLE C.3 DU PALAIS DES NATIONS, A GENEVE.

IL EST A NOTER QU'EN DEMANDANT UNE DEUXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE, LE GROUPE CONSULTATIF. CITATION. A SOULIGNE QUE LES PAYS DEVRAIENT DETACHER DES EXPERTS TECHNIQUES A CE COMITE POUR QU'IL PUISSE FONCTIONNER EFFICACEMENT. FIN DE CITATION.

PRIERE DE BIEN VOULOIR COMMUNIQUER PAR TELEGRAMME LE NOM ET LE TITRE DE L'EXPERT ENVOYE PAR VOTRE GOUVERNEMENT A L'ADMINISTRATEUR DU SERVICE DES CONFERENCES, CENTRE CNUCED/GATT DU COMMERCE INTERNATIONAL, 63 RUE DE LAUSANNE, 1202-GENEVE. LES DOCUMENTS INTERESSANT LE COMITE QUI SONT MENTIONNES CI-APRES VOUS SONT ENVOYES AFIN QUE VOUS PUISSIEZ LES TRANSMETTRE A L'EXPERT.

LES GOUVERNEMENTS QUI NE SOUHAITERAIENT PAS DESIGNER UN EXPERT POUR PARTICIPER A LA REUNION DE 1973 DU COMITE TECHNIQUE SONT INVITES A EN INFORMER LE CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL PAR TELEGRAMME ET A PROPOSER, S'ILS LE DESIRENT, QU'UN AUTRE GOUVERNEMENT SOIT REPRESENTE A LEUR PLACE, COMPTE TENU DE L'EQUILIBRE GEOGRAPHIQUE DANS LA COMPOSITION DU COMITE DE 1972.

UNE COMMUNICATION SEPARÉE EST ADRESSÉE AUX GOUVERNEMENTS AU SUJET DE LA SIXIÈME SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL, QUI SE TIENDRA DU 16 AU 19 JANVIER 1973.

---

DOCUMENTS: ITC/AG/26

ITC/AG/27  
ET ADD.1

ITC/AG/28

EVALUATION DU SCPC

LE PROGRAMME DE TRAVAIL 1973/74

SUITES DONNÉES AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES  
DANS L'EVALUATION DU SERVICE DES ÉTUDES  
DE MARCHÉS.

M. PEREZ-GUERRERO

O. LONG